

Charte des bénévoles



En tant que bénévole, je porte les couleurs du festival et représente son image. Lorsque j'effectue ma tranche horaire, et aussi longtemps que je suis habillé en tant que bénévole, je m'engage à être aimable, non-violent et disponible pour le public. Je veille également à l'image que je donne de moi-même, je suis donc propre et en état d'assumer mes fonctions.

Lorsque je remplis mon profil bénévole, je m'assure que les informations sont correctes. Si j'ai entre 16 et 18 ans je ne m'inscris pas dans les bars ou à la sécurité et j'écris un mail à benevoles@estivale.ch avec un accord écrit et signé de mes parents, j'envoie également une copie de nos pièces d'identités respectives.

❖ A quoi ai-je droit :

- ✓ L'entrée au festival du/des jour(s) correspondant à mes tranches horaires
- ✓ Un T-Shirt pour toute la durée du festival, quel que soit le nombre de tranches horaires effectuées
- ✓ Un bracelet bénévole me donnant accès
 - Au back'bar les minérales sont gratuites et la bière pression 3.- => jusqu'à minuit.
 - au camping bénévole
- ✓ Un bon repas, par tranche horaire effectuée, valable à midi sur les stands ou le soir à l'espace bénévole
- ✓ Un bon boisson, par tranche horaire effectuée, valable dans les bars de l'Estivale et à l'espace bénévole
- ✓ Un petit déjeuner pour 3.- (pain, confiture, cacao, café et jus) au camping bénévole
- ✓ Au repas de remerciements des bénévoles
- ✓ Si tu fais minimum 9h de montage (billet pour 2022) ou démontage (billet pour 2023), même pendant le festival (9h/jour) , cela te donne droit à un billet, mais au maximum 6 billets par bénévole.

❖ En tant que bénévole, je dois faire attention à

- ✓ Arriver 30 minutes avant ma prise de service, le temps de passer à l'accueil bénévole
- ✓ Me munir d'une pièce d'identité afin de récupérer mon bracelet bénévole
- ✓ **Être au bénéfice d'une assurance accident non-professionnelle**
- ✓ Porter les moyens permettant de m'identifier en tant que bénévole (t-shirt et bracelet)
- ✓ Respecter le matériel mis à ma disposition et le restituer dans le meilleur état
- ✓ Respecter la propreté du site, de mon espace de travail et de mon lieu de pause
- ✓ Respecter les consignes de sécurité qui me sont données
- ✓ Respecter les différentes zones à accès réduit
- ✓ Respecter la tranquillité des artistes
- ✓ Éviter les nuisances sonores après la fermeture du site. Des habitations et un home médicalisé sont à proximité immédiate du site
- ✓ Avertir mon responsable direct si je ne peux pas venir travailler
- ✓ Ne pas accorder de privilèges à mes proches comme des boissons offertes ou autres
- ✓ Respecter la législation suisse en matière de vente d'alcool aux mineurs

L'Estivale Open Air a également signé la Charte « Aretha ».

Les principes de cette charte :

- ✓ La promotion du respect, de la coveillance au sein de l'établissement ou d'un festival
- ✓ La mise à disposition d'un code pour la clientèle en cas de situation de détresse
- ✓ La prise en charge discrète de la clientèle en détresse, grâce à la procédure Aretha

Voici le lien pour en connaître davantage : <https://milleseptsans.ch/aretha/>

Si je ne respecte pas les différents éléments de cette charte, j'accepte que l'on me relève de mes fonctions.

Déjà 1000 mille mercis à tous. Au plaisir de se retrouver pour l'édition 2022.